



ASSOCIATION TIGEO

ASSEMBLEE GENERALE

01/06/15

PROCES VERBAL

Les membres de l'Association TIGéo² se sont réunis en Assemblée Générale, le premier juin deux-mille quinze, à 15 h 00, dans la salle de conférences de la Communauté de Communes Centre Tarn, à Réalmont.

Ayant pouvoir de vote.

Présents :

*M. GLADE Alain, Président TIGéo [C.C. Tarn & Dadou]
M. VIAELLE Daniel, 1er Vice-Président TIGéo] [Département Tarn], [PNR du Haut-Languedoc]
M. RAMES Guillaume, Secrétaire [Ordre des Géomètres Experts]
M. LEFLOCH Jean-Pierre, Trésorier adjoint [Association des Maires du Tarn], [C.C. des Monts d'Alban et du Villefranchois]
M. BLANC Claude, Membre du CA [CC du Cordais et du Causse]
M. COUDERC Jacky, Membre du CA [La Poste]
Mme. PARAYRE Brigitte [C.C. Tarn Agout]
M. ROUQUIER Alain [C.C. Centre Tarn]
M. BEAU Jean-Marie [SDIS]
M. EYMARD David [Fédération des Chasseurs du Tarn]*

Excusés :

*M. ASTIE Alain, Trésorier [SDET], pouvoir attribué à Alain GLADE
M. BENOIT Michel, Membre du CA [SDIS], pouvoir attribué à Jean-Marie BEAU
M. BOSSI Michel, Membre du CA [CCI], pouvoir attribué à Alain GLADE
M. BOUSQUET Robert [C.C. Des Monts de Lacaune], pouvoir attribué à Claude BLANC
M. BARROU Henri [SMIX Cérou Vère], pouvoir attribué à Daniel VIAELLE
M. FABRE Jean-Marie [C.C. Sidobre Val d'Agout], pouvoir attribué à Daniel VIAELLE
M. HORMIERE Jean-Louis [CMA], pouvoir attribué à Jean-Pierre LEFLOCH
M. PRADIER Jean-Claude [Fédération des Chasseurs du Tarn], pouvoir attribué à David EYMARD*

N'ayant pas pouvoir de vote.

Présents :

*M. DAMEZ Olivier [C.O.R.A.]
M. LABRANQUE Claude [C.C. Vère-Grésigne]*

*Mme. ABRANTES Katia, [CCI]
Mme. BAUMEL Aurélie, [SMIX Cérou Vère]
M. BOURGES Jacques, ancien membre du CA [Invité]
M. CALVET Pierre [SDET]
M. DECOMPS Thierry [CMA]
M. FABRE Christian [Département Tarn]
M. MARTIN Frédéric [C.C. Tarn Agout]
M. MODEL Y Williams [DDT81]
M. ROBERT Jean-Louis [C.C. Centre Tarn]*

M. VIGUIER Lionel [TIGEO²]

Excusés :

*M. Thierry GENTILHOMME Préfet du Tarn
M. Thierry CARCENAC Président du Département du Tarn
Mme. Bernadette MILHERES [DDT81]
Mme. Nathalie DE VILLENEUVE [Département Tarn]
M. Pascal NEEL [C.C. Tarn & Dadou]
M. Damien CHAMAYOU [C.C. des Monts d'Alban et du Villefranchois]
M. Sylvain FERNANDEZ [Association des Maires du Tarn]*

1 – Accueil des participants et lecture de l'ordre du jour.

Alain GLADE accueille les participants et excuse les membres ayant signalé leur absence.

Il donne ensuite la parole à Alain ROUQUIER, élu à la Communauté de Communes Centre Tarn, qui accueille l'Assemblée Générale.

Alain ROUQUIER tient à excuser Jean-Luc CANTALOUBE, Président de la Communauté de Communes Centre Tarn, ainsi que Jérôme FABRIES, élu de la Communauté de Communes Centre Tarn, suppléant de Monsieur ROUQUIER pour représenter la Communauté de Communes au sein de TIGEO.

Alain ROUQUIER accueille à son tour les participants.

Il précise ensuite que, étant en charge de l'accessibilité pour la Communauté de Communes Centre Tarn, la cartographie des ERP (Établissements Recevant du Public) lui paraît intéressante et que, compte tenu de l'agenda lié à ce projet, un travail de TIGEO pourrait être intéressant sur ce sujet.

Alain GLADE présente ensuite l'ordre du jour suivant :

- > Présentation du rapport moral
- > Présentation des comptes

- > Validation du nouvel adhérent
- > Présentation de plan d'actions 2015-2018
- > Élection des membres du Conseil d'Administration
- > Questions diverses

2 – Présentation du rapport moral.

Alain GLADE lit le rapport moral de l'association pour l'année 2014 :

Mesdames et Messieurs, chers adhérents,

Je vous remercie d'avoir répondu nombreux à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Nous voilà déjà arrivés à la fin de la première mandature de l'Association TIGéo. C'est l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis l'Assemblée constitutive du 18 juillet 2012, avant de procéder au renouvellement du Conseil d'Administration à la fin de cette Assemblée.

Conscients de l'insuffisance structurelle de l'Information Géographique dans le Département, les membres fondateurs, dont les techniciens géomaticiens entretenaient depuis plusieurs années des relations informelles, mais denses, les membres fondateurs, dont celui qui s'appelait encore le Conseil Général, disais-je, souhaitaient doter le Tarn d'une structure de coordination, de mutualisation, permettant aux collectivités l'acquisition et la constitution de référentiels indispensables à la bonne réalisation des politiques publiques. Car l'essentiel est là : au-delà des obligations réglementaires, l'Information Géographique est et doit rester un outil au service des citoyens.

La feuille de route prévoyait également que TIGéo avait pour vocation de rester une structure légère, réactive et opérationnelle.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

TIGéo, et donc le Tarn, est désormais identifié comme un élément moteur dans le paysage géomatique régional et suprarégional et partenaire avec des structures plus anciennes (anciennes en géomatique bien sûr), telles le SMICA, le département du Gers, le SI17, CRIGE PACA (précurseur en matière de plateforme régionale et référence sur le territoire national), MIPYCEO et même suisse, ASIT VD. Cette reconnaissance, outre la satisfaction légitime qu'il faut en avoir, permet surtout :

- *la mutualisation des réflexions et des moyens*
- *les retours d'expérience*
- *le partage de la veille technique et réglementaire*
- *du co-financement pour alléger l'autofinancement*
- *une légitimité pour capter des financements régionaux et européens.*

Désormais, en conciliant la frugalité originelle, le Tarn est dans le bon tempo pour répondre dans le calendrier voulu aux nouvelles obligations légales relatives à

- *la dématérialisation et la publication des documents d'urbanisme*
- *la dématérialisation et la publication des servitudes d'utilité publique*
- *la cartographie des réseaux enterrés (décret DT-DICT)*
- *la défense externe contre les incendies (décret DECI)*

ainsi qu'à l'amélioration dans la gestion des réseaux de voirie, l'harmonisation des données sur le tissu économique départemental et le renforcement du patrimoine de données concernant les services de santé et de secours.

La structuration fonctionnelle et financière de l'Association et l'élaboration, en fin d'année 2014, d'un Plan Stratégique de Développement 2015-2018, qui va vous être présenté après le bilan financier, permet désormais d'asseoir TIGéo dans un fonctionnement pérenne au service des adhérents actuels et futurs, en contribuant à la maîtrise de leurs dépenses.

Je vous remercie de votre attention.

Le rapport moral est ensuite soumis au vote de l'Assemblée :

A l'unanimité, l'Assemblée Générale valide le rapport moral 2014.

3 – Présentation des comptes.

Alain GLADE présente ensuite le rapport financier de l'année 2014 et précise que celui-ci peut être consulté au siège de l'association.

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION	
Cotisations	98 352,00 €	Autres achats, charges externes	21 746,00 €
Reprises sur amortissement	80,00 €	Impôts, taxes et assimilés	215,00 €
		Salaires et traitements	35 970,00 €
		Charges sociales	15 745,00 €
		Immobilisations	1 444,00 €
TOTAL PRODUITS	98 431,00 €	TOTAL CHARGES	75 120,00 €

Excédent au 31/12/14 : 23 311,00 €

Solde au 31/12/14 : 36 273,79 €

L'essentiel des produits d'exploitation est constitué des cotisations.

Les investissements de l'année 2014, sont essentiellement liés aux charges internes et au déploiement de la plate-forme.

Le solde restant est quasiment identique à celui de l'année passée (34 797,00 € au 31 décembre 2013) et correspond en fait à l'enveloppe d'investissement de la première année, non consommée et reportée depuis.

Il a été proposé au CA du 26 janvier 2015, d'utiliser cette enveloppe d'investissement supplémentaire à l'embauche d'un chargé d'études en CDD de 6 mois, de début septembre 2015 à fin février 2016 afin d'augmenter la part des activités productives de l'association, c'est à dire les projets, de manière significative, et de concentrer cette activité sur la thématique des documents d'urbanisme, jugée prioritaire en CA.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale valide le bilan financier de l'année 2014.

4 – Validation du nouvel adhérent.

Le Conseil d'Administration, réuni le 26 janvier 2015, a validé à titre provisoire, l'adhésion de la Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn au Collège 2 de TIGEO.

La Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn s'est depuis acquitté du montant de sa cotisation, fixée, conformément aux statuts, à un montant de 500 € par an, et de son droit d'entrée, fixée à 250 € pour l'année 2015.

Alain GLADE présente David EYMARD, directeur de la Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale valide l'adhésion de la Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn à TIGEO.

5 – Présentation de plan d'actions 2015-2018.

La pérennité et la pertinence des actions de TIGEO ne pourront être acquises qu'avec la mise en place d'un plan d'action pluri-annuel, que le Conseil d'Administration a choisi de travailler pour la période 2015-2018.

Ce plan d'action permettra de prendre plus de recul et de se donner les moyens d'anticiper sur les projets des mois et années à venir, de clarifier les domaines d'actions de l'association, et de mettre en place la recherche des financements et la structuration interne nécessaire aux ambitions définies.

L'établissement de ce plan d'action a commencé à l'automne 2014 suivant la méthodologie présentée ci-après.



Alain GLADE évoque les questions relatives à la mise à disposition d'outils métier, ou d'interfaces de consultation, qui avaient mis en évidence des questionnements de fonds sur les domaines d'actions de TIGEO, lors de l'AG de l'an dernier.

Il précise que le premier travail a donc été, à partir de l'objet associatif qui n'a pas changé, de reformuler et de mettre en évidence les missions et le cadre d'action de l'association.

La deuxième étape de ce plan d'actions a été de déterminer les enjeux prioritaires pour lesquels l'association doit apporter des réponses claires et précises.

La détermination de ces enjeux a été faite grâce à un travail de fonds du Comité Technique, en ce début d'année 2015, et du CA, réuni à trois reprises depuis le mois de janvier.

Enfin, ont été évalués, toujours avec le Comité Technique et le CA, les objectifs stratégiques et opérationnels, les livrables attendus, et les moyens nécessaires à leur réalisation.

A/ Les valeurs de l'association :

La reformulation des missions et du cadre d'action de l'association s'est appuyée sur le choix de trois valeurs :

- La solidarité territoriale :

Elle est nécessaire si on veut porter un projet départemental autour de l'information géographique. Nous devons tenir compte des différences existant entre les différents membres par rapport à leur connaissance et leur utilisation de l'information géographique en privilégiant les échanges de savoir faire.

- L'innovation :

Nous avons en France de nombreux exemples de plate-formes d'information géographique sur lesquels nous appuyer.

En revanche, les premières plate-formes, essentiellement tournées vers l'accès aux données, cherchent aujourd'hui un second souffle et de nouvelles stratégies pour aller plus loin dans l'accompagnement des territoires.

TIGEO ne doit donc pas se contenter de reproduire des modèles aujourd'hui vieillissants mais doit jouer un rôle moteur dans la mise en place de nouveaux modèles pour les plate-formes d'information géographique.

- Le pragmatisme :

Pour assurer la réussite des projets de TIGEO, il est primordial de ne jamais perdre de vue le fait que l'information géographique n'est qu'un outil nécessaire à l'accomplissement des politiques territoriales.

C'est l'amélioration de ces politiques qui est l'enjeu principal et non la promotion de l'information géographique dans son sens le plus strict.

C'est pourquoi il est important de pouvoir, d'une part, s'adapter au contexte actuel, particulièrement changeant pour les collectivités, d'autre part, faire la preuve par l'exemple et privilégier le concret aux discours théoriques.

B/ Les Domaines d'Actions Stratégiques :

A partir de ces trois valeurs, quatre domaines d'actions stratégiques ont été définis :

1 - Animation et veille technique juridique et technique.

Vous informer et vous sensibiliser sur l'information géographique, ses intérêts et ses utilisations, mais également et surtout, vous informer et vous sensibiliser sur les domaines d'application et le contexte lié à l'information géographique ainsi que sur le contexte législatif, réglementaire et normatif lié à l'information.

Pour cela, les élus constituent le public le plus important. Nous espérons pouvoir nous appuyer sur le meilleur canal d'information qui soit avec l'ADM81 pour vous informer sur ces aspects.

2 – Accompagnement et ingénierie de projet.

Vous accompagner sur la manière de mettre en place une démarche liée à l'information géographique et vous accompagner dans le choix des outils adaptés.

Cet accompagnement passe par la rédaction de supports méthodologiques mais également par des formations. C'est pourquoi, dans le but de trouver les meilleures conditions pour vos techniciens, nous avons initié un rapprochement avec le CNFPT, ce rapprochement reste à concrétiser.

3 – Harmonisation et partage de données.

Les démarches liées à l'information géographique sont toutes basées sur l'utilisation de données. Il convient de vous faciliter l'identification, la compréhension et l'accès à ces données qui sont primordiales.

Il est également important de privilégier, dans la mesure du possible, des bases de données et des référentiels les plus harmonisés et exhaustifs possible à l'échelle départementale.

4 – Offre de services externalisés.

Pour tous ceux qui ne possèdent pas à l'heure actuelle des outils de base nécessaires à l'utilisation de l'information géographique, nous proposons des interfaces simples à utiliser et disponibles depuis la plate-forme TIGEO.

Ceci afin de vous soulager de la technicité liée au choix et à l'installation d'un outil pour vous aider à vous concentrer sur vos missions.

Pour ceux, déjà équipés d'outils performants, des services peuvent être mis à disposition, tel que l'outil de catalogage et de publication, ou des outils de contrôle de la qualité des données.

C/ Les enjeux stratégiques :

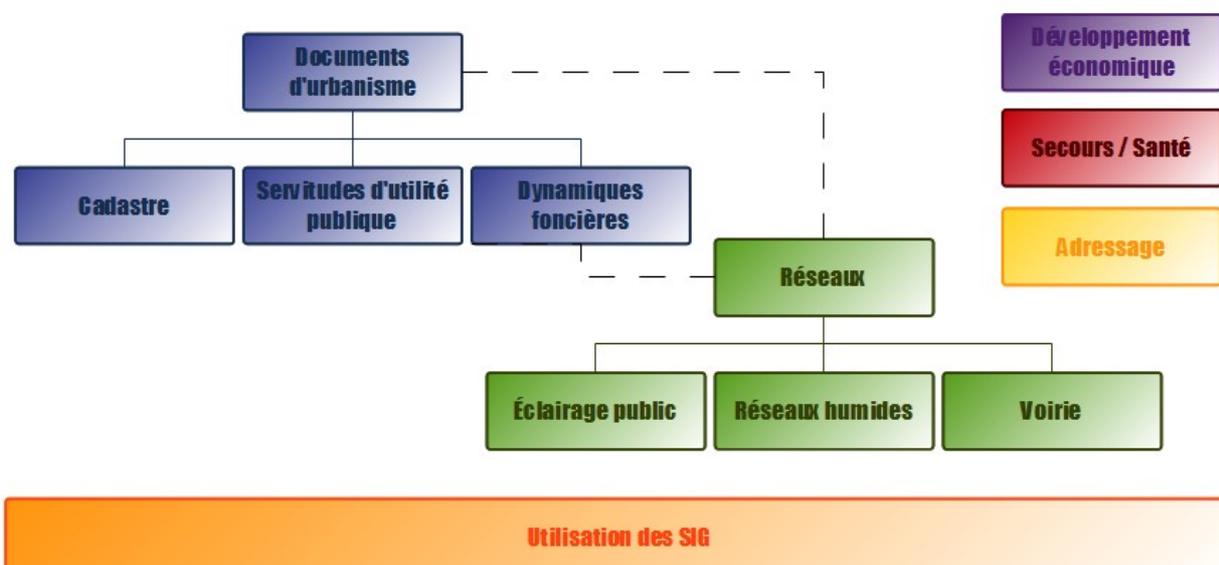
Les enjeux stratégiques sont essentiellement axés, pour les trois années à venir, autour des aspects réglementaires majeurs à prendre en compte par les collectivités, que ce soit autour de l'urbanisme (Directive INSPIRE, Ordonnance 2013-1184), ou des réseaux (Décret DT-DICT), réglementations liées.

D'autres aspects, plus transversaux et fédérateurs pour l'ensemble des membres de l'association, concernent la poursuite des actions déjà initiées autour du développement économique, des équipements de secours et des services de santé, ainsi que de l'adressage.

L'utilisation des SIG reste un enjeu nécessaire et transversal à toutes ces thématiques.

La déclinaison de ces enjeux stratégiques en enjeux opérationnels n'a pas été incluse à la présentation pour ne pas alourdir le propos.

Lionel VIGUIER présente les enjeux stratégiques et une grande partie des objectifs stratégiques qui en découlent :



DOCUMENTS D'URBANISME.

Objectif stratégique 1 : Sensibiliser aux enjeux de dématérialisation et de publication.

Objectif stratégique 2 : Accompagner à la prise en compte du standard CNIG pour la dématérialisation.

Objectif stratégique 3 : Accompagner la publication dans le respect de la norme ISO.

CADASTRE.

Objectif stratégique 1 : Simplifier l'accès aux données cadastrales.

Objectif stratégique 2 : Clarifier les droits d'utilisation des données cadastrales.

Objectif stratégique 3 : Faciliter la consultation du cadastre.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE.

Objectif stratégique 1 : Identifier les servitudes d'utilité publique existant dans le Tarn.

Objectif stratégique 2 : Permettre le passage des données existantes au standard en vigueur.

Objectif stratégique 3 : Intégrer les données au catalogue de TIGEO.

DYNAMIQUES FONCIERES.

Objectif stratégique 1 : Harmoniser les modes de suivi de l'évolution des tâches urbaines.

RESEAUX.

Objectif stratégique 1 : Proposer des référentiels mutualisés pour la cartographie des réseaux enterrés.

ECLAIRAGE PUBLIC.

Objectif stratégique 1 : Répondre aux obligations liées au Décret DT-DICT.

Objectif stratégique 2 : Créer une cartographie harmonisée des réseaux d'éclairage public.

RESEAUX HUMIDES.

Objectif stratégique 1 : Créer une cartographie harmonisée des réseaux d'adduction en eau potable.

Objectif stratégique 2 : Créer une cartographie harmonisée des réseaux d'assainissement.

VOIRIE.

Objectif stratégique 1 : Accompagner la dématérialisation des réseaux de voirie.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.

Objectif stratégique 1 : Renforcer la connaissance et le conseil sur le tissu économique local.

Objectif stratégique 2 : Accompagner la valorisation de la filière bois amont.

SANTE/SECOURS.

Objectif stratégique 1 : Accompagner à l'application du décret DECI .

Objectif stratégique 2 : Améliorer les connaissances sur l'accès aux services de santé et équipements de secours.

ADRESSAGE.

Objectif stratégique 1 : Permettre une prise en compte rapide des mises à jour effectuées.

UTILISATION DES SIG.

Objectif stratégique 1 : Initier et accompagner les démarches de catalogage.

Objectif stratégique 2 : Maintenir et faire évoluer les outils proposés et l'IDS de TIGEO.

Objectif stratégique 3 : Proposer des moyens de création et de valorisation des données des adhérents.

Alain GLADE précise que La mise en œuvre des objectifs font, pour leur très grande majorité, partie d'un dossier de demande de subventions européennes.

L'intérêt est que les cotisations des adhérents permettent de financer les fonctions internes et fonctions support, les fonctions internes étant les tâches administratives et les fonctions support la maintenance des outils et l'accompagnement à destination des adhérents.

Tous les autres projets relatifs à la mise en place de référentiels, d'interface ou d'outils, d'accompagnements spécifiques seront pris en charge par des financements externes.

S'il est accepté, ce dossier permettra de financer tous les projets décrits précédemment, jusqu'à fin 2017, tout en permettant de pérenniser le poste de chargé d'études qui fait l'objet d'un CDD en fin d'année 2015.

Une réunion d'information aura lieu le 3 juin à Rodez, à laquelle Alain GLADE et Lionel VIGUIER participeront tous les deux afin de connaître dans le détail le calendrier et les critères d'éligibilités de chaque tâche définie dans le dossier actuel.

Au premier juin, et dans l'état d'avancement du dossier de demande de subventions, le montant des actions est estimé à hauteur d'environ 300 000 €, subventionné à 60 %, de mi-2015 à fin 2017.

6 – Élection des membres du Conseil d'Administration.

Alain GLADE rappelle que cela fait maintenant trois ans que le Conseil d'Administration a été élu et que l'Assemblée Générale doit procéder à l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration pour les trois prochaines années.

A/ Élection des membres du Collège 1.

Lionel VIGUIER rappelle la règle :

Le Département du Tarn désigne trois représentants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Patrice GAUSSERAND Christophe HERIN Daniel VIAELLE	Bernard BACABE Christophe TESTAS Nathalie de VILLENEUVE

Les EPCI de plus de 50 000 hab désignent chacun un représentant :

Seul la CC Tarn et Dadou est dans ce cas.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Alain GLADE	Jean-Marc MOLLE

Les autres membres du collège 1 élisent des représentants suivant la règle suivante :
30 % des autres membres du collège 1, arrondi à l'excès, avec un minimum de 1 siège.

Deux représentants doivent être désignés.

Claude BLANC, CC du Cordais et du Causse, actuel représentant titulaire, renouvelle sa candidature.

A l'unanimité, les votants élisent Claude BLANC comme représentant titulaire du Collège 1 au Conseil d'Administration de TIGEO.

Alain ROUQUIER, CC Centre Tarn, présente sa candidature en tant que représentant titulaire du Collège 1.

A l'unanimité, les votants élisent Alain ROUQUIER comme représentant titulaire du Collège 1 au Conseil d'Administration de TIGEO.

Jean-Pierre LEFLOCH, CC des Monts d'Alban et du Villefranchois, actuel représentant suppléant, renouvelle sa candidature.

A l'unanimité, les votants élisent Jean-Pierre LEFLOCH comme représentant suppléant du Collège 1 au Conseil d'Administration de TIGEO.

Claude LABRANQUE, CC Vère, Grésigne et Pays Salvagnacois, présente sa candidature en tant que représentant suppléant du Collège 1.

A l'unanimité, les votants élisent Claude LABRANQUE comme représentant suppléant du Collège 1 au Conseil d'Administration de TIGEO.

B/ Élection des représentants du Collège 2.

Lionel VIGUIER rappelle la règle :

Le nombre de représentants du Collège 2 ne doit pas excéder 30 % des représentants du Collège 1, arrondi à l'excès.

2 représentants doivent donc être désignés.

Alain GLADE prend la parole pour signaler qu'une anomalie a été décelée dans le fonctionnement actuel de TIGEO puisque son Conseil d'Administration ne compte pas 2 mais 3 représentants du collège 2.

Ces représentants sont :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Alain ASTIE - SDET Jean-Pierre LEFLOCH - ADM Guillaume RAMES - OGE	Michel BOSSI – CCI Michel BENOIT – SDIS Jacky COUDERC – La Poste

Il est proposé aux membres présents de reconduire 3 représentants du Collège 2 de manière provisoire et d'organiser une Assemblée Générale Extraordinaire au cours de l'automne pour modifier les statuts et acter définitivement les représentants du Collège 2 au CA de TIGEO.

Les membres présents acceptent la proposition et l'Assemblée Générale procède aux votes.

Par courrier, Alain ASTIE a déclaré renouveler sa candidature en tant que représentant titulaire du Collège 2.

A l'unanimité, les votants élisent Alain ASTIE comme représentant titulaire du Collège 2 au Conseil d'Administration de TIGEO.

Guillaume RAMES, renouvelle ensuite sa candidature.

A l'unanimité, les votants élisent Guillaume RAMES comme représentant titulaire du Collège 2 au Conseil d'Administration de TIGEO.

Jean-Pierre LEFLOCH, renouvelle également sa candidature, pour l'ADM.

A l'unanimité, les votants élisent Jean-Pierre LEFLOCH comme représentant titulaire du Collège 2 au Conseil d'Administration de TIGEO.

Jacky COUDERC, renouvelle ensuite sa candidature comme représentant suppléant.

A l'unanimité, les votants élisent Jacky COUDERC comme représentant suppléant du Collège 2 au Conseil d'Administration de TIGEO.

Par courrier, Michel BOSSI a déclaré vouloir renouveler sa candidature, comme suppléant pour le collège 2.

A l'unanimité, les votants élisent Michel BOSSI comme représentant suppléant du Collège 2 au Conseil d'Administration de TIGEO.

Enfin, Jean-Marie Beau déclare que Michel BENOIT, Président du SDIS, renouvelle également sa candidature.

A l'unanimité, les votants élisent Michel BENOIT comme représentant suppléant du Collège 2 au Conseil d'Administration de TIGEO.

3 – Questions diverses.

Il est proposé aux membres de l'Assemblée Générale de reconduire le mode de détermination des cotisations pour l'année 2016.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale accepte cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 20.

Fait à ALBI,
Le 2 juin 2015

Alain GLADE

Président

